



## INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

## ACTIVITÉ DE TRAVAIL

Le monoxyde de carbone se produit quand les carburants à base de carbone comme le carburant diesel, l'essence, le gaz naturel, l'huile à chauffage, le bois ou d'autres produits semblables sont brûlés. Le danger existe non seulement dans les maisons avec des fournaies, chauffe-eau ou fours alimentés par le gaz naturel, mais aussi dans les remises, garages, étables ou ateliers où le travail s'effectue avec des moteurs à combustion interne ou qui sont chauffés par des systèmes de chauffage alimentés par un carburant.

## CONTEXTE

Le CO entre dans le corps par les poumons pendant le processus de respiration normale. Il remplace l'oxygène dans le sang et empêche le flux d'oxygène au cœur, au cerveau et aux autres organes vitaux. Quand on inspire le monoxyde de carbone, il réduit la capacité du corps de transporter l'oxygène dans le sang. Les répercussions sur la santé peuvent être graves, même entraînant la mort. Il est important de noter que le monoxyde de carbone est dangereux à toute concentration. Même une exposition faible peut nuire à la santé.

## Points clés

Notre ferme s'est consacrée à assurer que votre santé et sécurité sont notre priorité. N'hésitez pas à discuter avec un superviseur tout problème qui, à votre avis, affecte votre santé et sécurité.

Le monoxyde de carbone compromet la capacité du sang de transporter l'oxygène aux organes du corps et peut provoquer la mort même à des concentrations très faibles. Puisqu'il est sans couleur et inodore, il est impossible de le détecter sans instruments.

**Le monoxyde de carbone est souvent surnommé le tueur silencieux parce qu'il ne donne aucun avertissement clair à ses victimes.**

Les symptômes de l'intoxication au CO se ressemblent aux symptômes d'un rhume, de la grippe et d'une allergie. Un taux très bas d'intoxication au CO peut provoquer des maux de tête, la léthargie, la faiblesse, la nausée et des

douleurs musculaires. Des taux plus élevés peuvent causer la paralysie, le jugement affaibli, un coma et la mort si l'on ne le traite pas.

Que pouvez-vous faire pour éviter l'exposition au CO?

- 1) Avant de mettre tout équipement agricole en marche, effectuez une inspection préopérationnelle pour vous assurer que des gaz d'échappement n'entreront pas dans la cabine.
- 2) Si vous remarquez un équipement agricole avec un système d'échappement endommagé, veuillez aviser un superviseur et éviter d'utiliser cet équipement jusqu'à ce qu'on peut le faire en toute sécurité.
- 3) N'utilisez pas des outils alimentés par l'essence dans un espace clos ou partiellement fermé (cela comprend sous les bâches ou des feuilles de plastique). Utilisez des substituts quand vous avez besoin de travailler à l'intérieur, comme les outils électriques

COMMANDITÉ PAR :



## ATTENTION

Si vous avez un bâtiment dans votre ferme qui a un échangeur d'air approprié et approuvé où le travail utilisant des moteurs qui produisent le monoxyde de carbone peut se faire à l'intérieur en toute sécurité, assurez-vous que l'échangeur d'air est entretenu et qu'il fonctionne correctement.

## PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas d'incident ou de blessure, appelez le 911 ou les services d'urgence locaux, ensuite avisez-moi ou votre superviseur.

ou les outils avec des moteurs qui sont séparés de l'outil et qu'on peut placer à l'extérieur à l'écart de toute entrée d'air.

- 4) Quand vous travaillez avec des moteurs alimentés par l'essence à l'extérieur, assurez-vous que le gaz d'échappement ne peut pas entrer dans un bâtiment à travers les fenêtres, portes ou entrées d'air. (Exemple : Quand on travaille dans une cellule à grains utilisant une vis à grain alimenté par l'essence, le gaz d'échappement doit être ventilé loin de la porte de la cellule à grains.)
- 5) Si vous manifestez des symptômes de l'intoxication au CO, arrêtez immédiatement l'équipement et écartez-vous de l'aire. Avisez un superviseur et obtenez immédiatement des soins médicaux.
- 6) Observez vos compagnons de travail pour tout signe d'intoxication au CO.
- 7) Signalez toute situation potentiellement dangereuse à un superviseur.

## IMPORTANT : N'IGNOREZ JAMAIS LES SIGNES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.

Donnez quelques exemples de types d'outils et d'équipement qui produisent le monoxyde de carbone dans notre ferme?

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

## COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Nom de l'exploitation \_\_\_\_\_  
Lieu \_\_\_\_\_  
Animateur de la réunion \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

## PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_



SécuriFermeCanada  
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). L'animation de Causeries sécurité ou réunions de sécurité de façon régulière est un élément de l'établissement d'un plan exhaustif de sécurité agricole tel que décrit dans le Plan de SécuriFerme Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuriFerme Canada, visitez [www.casa-acsa.ca/fr/PlanSecuriFermeCanada](http://www.casa-acsa.ca/fr/PlanSecuriFermeCanada), ou contactez le bureau de l'ACSA pour en savoir plus au 1-877-452-2272.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, et reçoit un soutien supplémentaire des secteurs agricole et des entreprises.